

# Rapport d'activité 2021

12 Bd Maréchal Joffre  
43000 LE PUY-EN-VELAY-EN-VELAY  
04 71 05 28 81  
[siege@apajh.43.fr](mailto:siege@apajh.43.fr)  
[www.apajh43.fr](http://www.apajh43.fr)  
Facebook apajh43 Haute-Loire

# Rapport Moral

Christian Marrel/Président

Parrainé par les militants départementaux, le syndicat national des instituteurs et la mutuelle générale de l'éducation nationale, l'association a déposé ses statuts en préfecture du Puy-en-Velay le 13 octobre 1972. L'enregistrement au journal officiel n° 249 est paru le 23/24 octobre 1972.

Ainsi, par la mobilisation de 4 ou 5 familles, concernées par le handicap, l'APAJH Haute-Loire est né il y a 50 ans.

Aujourd'hui l'APAJH de Haute-Loire est fière de la mise en place d'établissements et de services adaptés pour l'accompagnement d'enfants et adultes en situation de handicap **« une plaquette de présentation a été éditée fin 2021 »** elle est à votre disposition au siège ou adressée à votre demande.

La mobilisation de nos adhérents et bénévoles reste déterminée pour mettre en place les équipements médico-sociaux encore absents, pour nous, une démarche permanente afin d'obtenir ou de contribuer à la mise en place de ces équipements absents.

Nos objectifs et nos actions témoignent du combat constant pour une vraie citoyenneté de la personne en situation de handicap. Notre vigilance s'exerce également pour mettre en place les dispositions indispensables au respect du cadre réglementaire et législatif (scolarité – formation – logement – transport – activité professionnelle – loisirs – habitat – accessibilité...).

Remerciements à nos militants bénévoles qui ont contribué à la création et au développement de l'APAJH de Haute-Loire.

Remerciements partagés avec les professionnels et les personnels qui animent nos établissements sanitaires et sociaux, soit directement, soit parce qu'ils s'impliquent dans des responsabilités gestionnaires et associatives de l'APAJH43 (MDPH – Commission d'accessibilité, GAMS 43, partenariat éducation nationale, DAHLIR...).

Notons également la nouvelle direction administrative et financière qui résulte du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – CPOM- signé en juillet 2020 : les obligations respectives des signataires – ARS/Département Haute-Loire/APAJH 43 – sont fixées et prévoient les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs poursuivis sur une durée de 5 ans.

L'étude du fonctionnement de notre association a conduit les administrateurs à mettre en place et différencier au quotidien, ce qui relève de la gouvernance et de la dirigeance. L'organigramme élaboré a été présenté et approuvé par le CSE, avec l'engagement de procéder à un bilan d'actions d'ici une année.

Notre nouvelle organisation administrative s'inscrit dans le cadre de réalisations innovantes dans la perspective de promouvoir ou d'installer tous les dispositifs contribuant à une société inclusive, sur la base de nos valeurs fondamentales « Laïcité – Solidarité – Citoyenneté ».

Quel que soient les difficultés rencontrées, nous nous efforçons de donner aux personnes en situation de handicap ce minimum ou plutôt le maximum de dignité qu'ils sont en droit d'exiger d'une société civilisée.

Vivre ensemble, lutter contre l'indifférence, acquérir le plus d'autonomie pour une vie citoyenne.

« APPRENDRE A ETRE AUTONOME NE VEUT PAS DIRE  
ETRE OBLIGE DE S'EN SORTIR SEUL »



MEMBRES DE DROIT			
<b>Représentante CSE APAJH 43</b> <b>Sandrine LARMOR</b> <a href="mailto:cseapajh43@gmail.com">cseapajh43@gmail.com</a>		<b>MGEN</b>	
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>			
PRESIDENT			
<b>M. MARREL Christian</b> Né le 17/06/1942 7 Fonteline 43270 ALLEGRE Tel. 04.71.05.28.81 – 06.84.80.82.45 <a href="mailto:christian.marrel@orange.fr">christian.marrel@orange.fr</a>			<b>Mandat 2016 - 2022</b>
VICES PRESIDENTS			
<b>Mme DIRE Annick</b> Née le 13 05 1958 Chemin des Brioudes 43750 VALS PRES LE PUY Tél :04 71 09 62 54 - 06 15 03 81 98 <a href="mailto:annickdire@wanadoo.fr">annickdire@wanadoo.fr</a>	<b>Mandat 2016 - 2022</b>	<b>Mr HANTSON Bernard</b> Né le 05/06/1956 17 Lotissement des Maronniers 43800 SAINT-VINCENT TEL : 06 03 77 38 53 <a href="mailto:bernard.hantson@orange.fr">bernard.hantson@orange.fr</a>	<b>Mandat 2018-2024</b>
SECRETAIRE ADJOINT		SECRETAIRE GENERAL	
<b>Mme CAPRARO Marie-Noëlle</b> Née le 19/12/1950 Cheyrac 43800 ST VINCENT Tel. 06.33.60.52.95 <a href="mailto:m-noelle.capraro@laposte.net">m-noelle.capraro@laposte.net</a>	<b>Mandat 2016 - 2022</b>	<b>M. VILLEVIEILLE Raymond</b> Né le 25/02/1948 4, Route de Prarlary 43750 VALS-PRES-LE-PUY Tel. 04 71 09 49 30 – 06 71 43 65 69 <a href="mailto:rvillevieille@orange.fr">rvillevieille@orange.fr</a>	<b>Mandat 2020 - 2026</b>
TRESORIER GÉNÉRALE			
<b>Mr CARPENTIER Christian</b> Né le 01/10/1950 100 Route du Moulin Darsac 43270 VERNASSAL Tel. 04 71 02 30 90 – 06 82 75 12 75 <a href="mailto:christian.carpentier43@orange.fr">christian.carpentier43@orange.fr</a>			<b>Mandat 2018 - 2024</b>
Membres du Bureau			
<b>M. LAURENS Arnaud</b> Né le 05/02/1970 Rue du Réservoir 43700 BLAVOZY Tel. 04 71 03 59 08 – 06.84.61.73.64 <a href="mailto:alaurens@mgen.fr">alaurens@mgen.fr</a>	<b>Mandat 2018-2024</b>	<b>M. TOUCHEBOEUF Daniel</b> Né le 10/11/1948 109 Rue des Listes Basses 43100 PAULHAC Tel. 04 71 76 92 77 - 06 59 57 14 05 <a href="mailto:toucheboeuf.d.@free.fr">toucheboeuf.d.@free.fr</a>	<b>Mandat 2020-2026</b>

Membres			
<p><b>M. ARSAC Jean</b> Né le 30/11/1940 6 avenue de Pebellit 43700 ST GERMAIN LAPRADE Tel. 04 71 05 63 55 <a href="mailto:jean.arsac43@orange.fr">jean.arsac43@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2020 - 2026</b></p>	<p><b>M. BAYLOT Serge</b> Né le 15/01/1949 41 rue Jean Moulin 43100 BRIOUDE Tel. 04 71 50 39 24 - 06 88 47 07 31 <a href="mailto:smsbaylot.serge@wanadoo.fr">smsbaylot.serge@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2018 - 2024</b></p>
<p><b>Mr BONNET ALAIN</b> Né le 09/03/1958 19 rue du four - Blanhac 43800 ROSIERES TEL 06 08 00 70 34 <a href="mailto:bonnet.alain43@wanadoo.fr">bonnet.alain43@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2021 - 2022</b></p>	<p><b>Mr BOURDELIN Didier</b> Né le 07/03/1953 Route de St Martin 43150 GOUDET Tel. 04.71-57-18-53- - 06.85.02.00.21 <a href="mailto:didier.bourdeline@orange.fr">didier.bourdeline@orange.fr</a></p>	<p><b>2016-2022</b></p>
<p><b>Mr BOYER Daniel</b> Né le 17/02/1940 24 Route du Puy 43350 BELLEVUE LA MONTAGNE Tel. 04 71 00 63 03 - 06 77 43 71 67 <a href="mailto:daniel.boyer43@orange.fr">daniel.boyer43@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2020 - 2024</b></p>	<p><b>Mr BUSSAC CLAUDE</b> Né le 3 Rue le Pré du Mié 43370 ALLEGRE 04 71 00 77 69</p>	<p><b>Mandat 2021-2022</b></p>
<p><b>M. COURBON Antoine</b> Né le 25/11/1937 2 Rue Pierret 43000 LE PUY-EN-VELAY Tel. 04 71 09 60 77 – 06 07 61 66 57 <a href="mailto:antoine.courbon8@orange.fr">antoine.courbon8@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2020- 2026</b></p>	<p><b>Monsieur FERRAND Alain</b> Né le Lieu dit la Pauze 43270 ALLEGRE Tél : 04 71 00 76 36 <a href="mailto:ce.ferrand@wanadoo.fr">ce.ferrand@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2020-2026</b></p>
<p><b>Mr FOUILLY Georges</b> Né le 23/04/1947 La Pendery 43270 ALLEGRE Tel. 04 71 00 72 96 <a href="mailto:g.fouilly@orange.fr">g.fouilly@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2016- 2022</b></p>	<p><b>Mme GIMBERT Marie-Jo</b> Née le 30/11/1946 Lardeyrol 43230 ST PIERRE EYNARC Tel. 04 71 57 61 57 - 06 81 00 19 57 <a href="mailto:marie.josephe.gimbert@wanadoo.fr">marie.josephe.gimbert@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2016-2022</b></p>
<p><b>Mme GIRE Jeannine</b> Née le 14/10/1930 Résidence Le Jardin 8 bis rue Charles Rocher 43000 LE PUY EN VELAY Tel. 04 71 02 06 53 – 06.82.04.44.42 <a href="mailto:jeannine.gire43@orange.fr">jeannine.gire43@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2018- 2024</b></p>	<p><b>Monsieur MARREL Hubert</b> Né 17/09/1953 20 Rue du mont Bar 43270 ALLEGRE Tel. 04 71 00 20 55 - 06 71 58 83 31 <a href="mailto:hubertmarrel@orange.fr">hubertmarrel@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2018-2024</b></p>
<p><b>Mme PERBET Jeannine</b> Née le 19/04/1940 15 rue Dentellières 43700 BRIVES CHARENSAC Tel. 04 71 09 18 00 - 06 87 53 76 48 <a href="mailto:gpjr43@orange.fr">gpjr43@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2018- 2024</b></p>	<p><b>Mme ROLLAND Nicole</b> Née le 21/10/1961 63 Avenue Foch – Bât G 43000 LE PUY EN VELAY Tel. 06 88 59 38 52 <a href="mailto:nirolland@aol.com">nirolland@aol.com</a></p>	<p><b>Mandat 2018-2024</b></p>
<p><b>Mr ROUSSON JEAN PAUL</b> né le 03/07/1951 Lieu dit "Menteyres" 43270 ALLEGRE TEL : 04 71 00 71 57 <a href="mailto:jprousson@orange.fr">jprousson@orange.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2021- 2026</b></p>	<p><b>Mme SAUGUES Sylviane</b> Née le 28/05/1960 Le Sébastopol B - 1 bis rue Charles Martin 43750 VALS-PRES-LE-PUY Tel. 06 81 75 29 11 <a href="mailto:sylviane.saugues@free.fr">sylviane.saugues@free.fr</a></p>	<p><b>Mandat 2020-2026</b></p>

# NOS ETABLISSEMENTS



## **CAMSP**

Impasse des Gravières  
43750 VALS PRES LE PUY  
04 71 04 10 20  
camsp@apajh43.fr



## **SSED**

58 Bis av Charles Dupuy  
43700 BRIVES CHARENSAC  
04 71 02 58 33  
ssesd.brives@apajh43.fr

## **SSED**

13 J Av J. Martouret- Les Couteliers  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
04 71 61 42  
ssesd.monistrol@apajh43.fr



## **REZOCAMSP**

5, Rue de la Chaunière  
43100 BRIOUDE  
04 71 50 54 01  
rezocamsp@aopajh43.fr



## **MAS « La Merisaie »**

20 Rue Gabriel Breul  
43270 ALLEGRE  
04 71 00 23 43  
mas@apajh43.fr



## **SAMSAH**

11 Rue de la Chaunière  
43100 BRIOUDE  
04 71 00 23 42  
secretariatsamsah@apajh43.fr

# UEMA

## **UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE**

Chemin via les Combes  
43000 ESPALY ST MARCEL  
uema@apajh43.fr

Géré par CAMSP

Impasse des Gravières  
43750 VALS PRES LE PUY  
04 71 04 10 20  
camsp@apajh43.fr



## **PLATEFORME D'ORIENTATION ET DE COORDINATION Loire/Haute-Loire**

26 Rue des Passementier  
42000 SAINT-ETIENNE  
pocnd4243@chu-st-etienne.fr

Géré par SSED

58 Bis av Charles Dupuy  
43700 BRIVES CHARENSAC  
04 71 02 58 33  
ssesd.brives@apajh43.fr





MAS « La Merisaie »



**CAMSP**

**UEMA**



Le tiers sortant des administrateurs de notre conseil d'administration, doit être renouvelé à l'occasion d'élections permettant la constitution du bureau pour les deux années à venir. Un appel de candidatures est lancé afin de renforcer notre équipe militante d'élus (8 postes statutairement sont à pourvoir°.

## CREATIONS



### UNITE D'ENSEIGNEMENT EN ECOLE MATERNELLE

Il est créé une unité d'enseignement en école maternelle qui constitue le dispositif d'enseignement visant à la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation des élèves.

Cette unité d'enseignement dépend du SSES de l'APAJH 43, piloté par Alexandra Reynaud.

Elle répond au cahier des charges détaillé dans l'instruction interministérielle des unités d'enseignement maternelle prévues par le 3<sup>ème</sup> plan autisme.

L'unité scolarisera 7 enfants, âgés de 3 à 6 ans, avec autisme ou autres troubles du spectre de l'autisme et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement, sur la même durée que l'ensemble des élèves de préélémentaire et dans les mêmes locaux que les élèves de la même classe d'âge.

L'unité d'enseignement fait l'objet d'une coordination pédagogique assurée par l'enseignant, qui en est le pilote.

L'équipe médico-sociale intervient toujours sur les temps périscolaires, d'activités péri-éducatives, de récréation, de restauration.

- 3 éducateurs spécialisés à temps 1 ETP
- 1 éducateur de jeunes enfants 1 ETP
- 1 orthophoniste
- 1 psychologue 0.4 ETP
- 1 psychomotricien 0.5 ETP
- 1 neuropédiatre 0.007 ETP

L'APAJH 43 gère l'ensemble de ces professionnels.

L'APAJH 43 a signé une convention d'utilisation des locaux avec la commune d'Espaly Saint-Marcel pour l'UEMA.

Notre association se félicite de la décision des autorités de tutelles pour ce type de service : ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Education Nationale - Mairie d'Espaly, lesquels ont confié à notre association la gestion de cette nouvelle structure APAJH Haute-Loire. La direction administrative sera assurée par Madame Alexandra Reynaud, cheffe de service du CAMSP.





### PLATEFORME DES TROUBLES NEURO-DEVELOPEMENTAUX

Le 27 juillet 2021 a été signée une convention de coopération entre la Ligue de l'Enseignement 42, L'APAJH 43 et le CHU de Saint-Etienne.



Travail en réseau et en coordination avec l'ensemble des acteurs et des partenaires intervenant sur le portage d'actions et de prestations de répit au sein du territoire.

#### Missions des plateformes d'accompagnement et de répit :

- répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils, de relais et de formation des proches aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidant
- participer au repérage des besoins et attentes des personnes : proches aidants et binôme aidant-aidé
- proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant ou au binôme aidant-aidé afin de l'orienter vers une ressource adaptée
- offrir du temps libéré ponctuel, ou accompagné à domicile
- informer, orienter voire soutenir, si besoin, l'aidant dans ses démarches administratives en lien avec l'orientation vers les dispositifs de répit et d'accueil temporaire sans se substituer au service dédié du droit commun.
- favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle et lutter contre le repli et l'isolement du proche aidant ou du binôme aidant-aidé,
- assurer une continuité de ses missions à minima en cas d'évènements majeurs ou de gestion de crise exceptionnelle.

Une collaboratrice salariée de l'APAJH 43 a été recrutée pour répertorier les jeunes enfants susceptibles de bénéficier des services de cette plateforme. Notre association doit se rapprocher de la Ligue de l'enseignement Loire pour définir les axes et objectifs actuellement en développement.



## HABITAT PARTAGE

Le groupe de réflexion est composé d'une quinzaine de participants, personnes en situation de handicap, famille de personnes en situation de handicap et administrateurs.



Groupe de travail

Tout au long de l'année l'ensemble du groupe s'est réuni sur une dizaine de rencontres, afin de réfléchir à un projet d'habitat inclusif.

- 8 à 12 appartements de type T2 avec des locaux partagés
- Souhait d'un projet citoyen
- Au centre d'un bourg
- Avec des partenaires, soins, repas, animations...
- Sur un modèle économique précis
- Contacts pris avec le département et la région, la MDPH et l'ARS.

En ce sens le rapport Wolfrom-Piveteau donne des pistes.

Visite à Grenoble et Chambéry de réalisations intéressantes orientées pour des personnes en ESAT (avec une association spécialisée pour assurer une coordination et un roulement sur Grenoble).

La Fédération APAJH après des travaux « Chez moi c'est mon choix » a adopté au Congrès d'Arcachon une charte d'orientations et de revendications « chez moi c'est mon choix : Habiter, un marqueur de dignité et de citoyenneté ».

Toutes les situations sont à étudier :

- les types de logement souhaités
- le public ciblé
- les interventions des professionnels
- les fonctions d'accompagnement de l'autonomie individuelle qui sont portées collectivement
- les fonctions d'aide à la vie quotidienne ; repas, ménage, présence de nuit, coordination des activités et des loisirs, transport, relation avec le bailleur etc...

2 pistes s'étaient présentées : un projet sur Vals qui ne peut aboutir et un sur St Germain-Laprade.

### Projet sur St Germain-Laprade



Etude en cours d'un éco-quartier proche du centre du village sur un terrain de 3360 m<sup>2</sup> à destination de différentes catégories de population, familles, séniors, agrandissement des « Berges Fleuries » (*accueil temporaire pour séniors*), l'ADMR.

L'APAJH 43 travaille sur une structure « habitat partagé » pour 6 à 8 jeunes adultes handicapés. Un accès spécifique leur serait réservé.

Il reste encore beaucoup de points et d'interrogations à éclaircir !

Groupe de travail « habitat »

## JOELETTE



Pour rappel, la **Joëlette** est un fauteuil tout-terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne à mobilité réduite, même très lourdement dépendante, avec l'aide d'au moins deux accompagnateurs. La Joëlette permet d'accéder aux chemins les plus accidentés jusqu'ici inaccessibles avec un fauteuil roulant classique.

Achat d'une joëlette par l'APAJH pour un montant de 3830 €  
Alain Bonnet et Bernard Hantson ont récupéré ce matériel auprès du constructeur. Elle est entreposée au Siège.

Le prêt de cette joëlette sera soumis à la signature d'une convention (prêt gratuit – caution 630 €).  
Un planning de prêt sera mis à jour.

Il est nécessaire de faire une démonstration de mise en route pour ces matériels neuf et délicats.





## ON CONTE SUR NOUS à l'école de Ste Florine - 03/12/2021

Cette année, Pagnol était à l'honneur :

« La charité, Monsieur Mazel, la charité, c'est le contraire de la justice » Marcel Pagnol, la fille du Puisatier



### Qui ?

3 classes de 5<sup>ème</sup>, 71 élèves dont 4 en classe Ulis

### Où ?

Au collège public Marguerite Thomas à Ste-Florine

### Quand ?

Journée internationale des personnes handicapées.  
Journée de lancement 3/12/21

### Quoi ?

3 ateliers d'une demi-heure (12 élèves/atelier, chaque élève passe dans 3 ateliers.

- 2 ateliers réflexion, philosophie sur l'idée de justice
- 2 ateliers « Lire et faire lire »
- 2 ateliers « joëlette.

Ce fut un travail par correspondance sur l'idée de justice avec un dossier d'écriture d'émotions. Réflexions sur comment agir à notre niveau, et sur des solutions.

Nous remercions Sylviane Saugues qui a initié ce projet, ainsi que les intervenants qui ont bien voulu nous aider à cette belle journée d'échanges.



Beaucoup de participation de l'ensemble des élèves lors des petits trajets en joëlette., et remerciements à Pierre Marie qui a joué le rôle de la « mascotte ».



## PECHE au plan d'eau de Céaux d'Allègre – 23/08/2022

Journée très conviviale.

L'ensemble des participants ainsi que les résidents de la MAS prennent un grand plaisir à se retrouver autour de cette activité



La pêche, qui est un sport en plein air, apporte énormément de zénitude aux personnes qui la pratiquent. Cette activité reposante permet de s'évader des tracas du quotidien. La pêche est également un sport de challenge : n'importe quel pêcheur, qu'il soit valide ou non, ressent un frisson de bonheur et d'adrénaline lorsqu'il remonte une prise.



Nous renouvelerons cette initiative aussi souvent que possible.

## AIDES VACANCES 2021



Partenariat renouvelé avec le Secours Populaire Français & APAJH 43. 540 € ont été attribués à 9 familles avec l'objectif d'inclure des enfants en situation de handicap (centre de loisirs sans hébergement, centre de vacances, camps, vacances familiales). L'APAJH 43 remercie chaleureusement le Secours Populaire Français pour la confiance accordée. Activité reconduite pour 2022 (dossier au siège de l'association).

## SUBVENTIONS MAIRIES 2021

MAIRIES	MONTANT
ALLEGRE	800 €
BOURNONCLE ST PIERRE	60 €
CHADRAC	100 €
POLIGNAC	150 €
MONISTROL S/LOIRE	145€
ST GERMAIN LAPRADE	100 €
ST PAL DE SENOUIRE	50 €
VALS PRES LE PUY	160 €
	<b>1565 €</b>

## BUDGET VIE ASSOCIATIVE

Charges		Produits	
Achats non stockés	3 324,07 €	Produits hors PH	1161
Achats de marchandises	1 012,92 €	Subventions dont 1 565 € municipalité	2225
Missions	2 790,63 €	Produits de gestion	8005
Communication	148,04 €	Produits financiers	35,06
Prévoyance	285,00 €	Produits exceptionnels	4365
Crédit bail	109,73 €		
Entretien réparations	603,14 €		
Assurances	1 512,84 €		
Relations	158,70 €		
Frais bancaires	599,82 €		
Divers	287,72 €		
Résultat s/opérations	3 954,00 €		
Aides financières	749,81 €		
Charges financières	46,24 €		
Amortissements	16 084,25 €		
	<b>30 167,29 €</b>		<b>15791,06</b>
Déficit		<b>-14 376,23 €</b>	



ACCES A TOUT, POUR TOUS,  
AVEC TOUS

ENSEMBLE POUR UNE  
ECOLE INCLUSIVE

La scolarisation à l'école de tous en facilitant l'externalisation de toutes les unités d'enseignement au sein des écoles, collèges, lycées, lycées professionnels avec les accompagnements nécessaires à la réponse aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap, doit être très nettement accélérée.

Notre association demande avec force une concertation pour entreprendre résolument l'action et programmer des mesures volontaristes pour l'école inclusive, laquelle doit devenir une réalité dans les prochaines années.



Logo attestant la prise en compte des spécificités de vie quotidienne pour 4 déficits : moteur – mental – visuel – auditif, dans le cadre des aménagements touristiques.

Chers adhérents,

Notre Assemblée Générale sera prévue le mercredi 5 octobre 2022/14h00 au Centre Roger Fourneyron, salle Didier Azas au Puy-en-Velay.

En temps utile, vous serez invités à y participer, il vous sera présenté les activités de l'ensemble de l'association pour la période 2021.

Nous vous remercions vivement de bien vouloir renouveler votre soutien.



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES  
12 Bd Maréchal Joffre  
43000 LE PUY EN VELAY  
t 04.71.05.28.81  
siege@apajh43.fr - www.apajh43.fr

**COTISATION 2022**

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
TEL ..... MAIL.....

- Je renouvelle mon soutien à l'APAJH 43 pour 2022
- J'apporte mon soutien comme nouvel adhérent à l'APAJH 43 pour 2022

Le Président,  
Christian MARREL

**40 € ou 30 € pour les familles ayant une personne handicapée accueillie dans un de nos Établissements**  
Paie ment par chè que à ad res ser au si ège dé part e men tal. En re tour, un re çu fis cal vous sera dé livré.  
(Merci de ne pas en tenir compte si votre règlement a déjà été effectué)



Château Terrien



## VENTE DE VINS

Producteur de vin et situé à St Seurin-sur-l' Isle en Gironde, l'ESAT CRESSONNET / APAJH 33 accueille 75 travailleurs en situation de handicap

Nous vous proposons leur production

- Château Terrien 2014 7.00 €/la bouteille
- Château Terrien 2015 8.00 €/la bouteille
- Château Terrien 2016 8.00 €/la bouteille

## HANDICAP ASSISTANCE

Tel : 01 44 10 81 50

Un service APAJH en ligne gratuit.

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap, ... Une réponse personnalisée par téléphone ou par email.



Par téléphone au 01 44 10 81 50 les lundis et jeudis de 9h30 à 12h.



En ligne, <https://www.apajh.org/handicapassistance/>

en renseignant le formulaire. Une réponse est adressée dans les meilleurs délais.

« Nos experts Handicap Assistance vous accompagnent toute l'année pour répondre à vos interrogations du quotidien. »

En revanche, nous n'avons pas accès aux informations personnelles contenues au sein du dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou de celui de votre mutuelle (MGEN...).

Aucune question d'ordre commercial ou médical ne sera prise en compte.



## STATIONNEMENT PERSONNE HANDICAPEE



La loi du 11 février 2005 reconnaît l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La possibilité de se déplacer est une condition indispensable pour s'intégrer dans la société et participer aux activités sociales, éducatives, professionnelles et récréatives.

- ❖ Connaissez-vous les critères et la procédure de délivrance de la carte de stationnement pour personnes handicapées ?

Toute personne dont la capacité ou l'autonomie de déplacement à pied est réduite, ou dont le handicap impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements, peut bénéficier d'une carte de stationnement pour personnes handicapées (Art.L254-3-2 du code de l'action sociale des familles).

Il n'est désormais plus nécessaire d'avoir été reconnu invalide à 80 % pour obtenir une carte de stationnement. Elle est aujourd'hui délivrée au regard des seules difficultés de déplacement de la personne concernée, indépendamment du taux d'incapacité lui ayant été reconnu.

- ❖ Où faut-il s'adresser pour obtenir une carte de stationnement PH ?

La première demande ou le renouvellement de carte de stationnement provenant de personne physique doit être adressée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées –MDPH- du département de résidence du demandeur (Cerfa n° 13788\*01 – [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)).



- ❖ La carte de stationnement est délivrée pour une durée limitée au moins 1 an ou de manière définitive.
- ❖ La carte de stationnement peut également être délivrée par un organisme assurant le transport de personnes handicapées, dans ce cas demande à adresser au Préfet du département.
- ❖ Janvier 2011 ; disparition du macaron CIC.



Activités – Dates à retenir

- |                    |                                  |
|--------------------|----------------------------------|
| 21 mai 2022        | - Groupe pêche à Céaux d'Allègre |
| 12 juin 2022       | - Randonnée à Allègre            |
| 16-17-18 juin 2022 | - Congrès APAJH à Paris          |
| 23 août 2022       | - Pêche à Céaux d'Allègre        |
| 5 octobre 2022     | - Assemblée Générale             |